

THE
QUEBEC
GAZETTE.



LA
GAZETTE
DE
QUEBEC.

THURSDAY, August 8, 1782.

JEUDI, le 8 Aoust, 1782.

L O N D O N, APRIL 16.

House of Commons, April 15.

MESSAGE FROM THE KING.

MR. Secretary Fox then acquainted the House, that he had a Message to deliver to them from his Majesty, which he brought up to the Chair, and which being read by the Speaker (the House, as usual, uncovered) was as follows:

“GEORGE R.

“**T**HAT his Majesty taking into consideration the supplies that have been given with so much liberality, and supported with such uncommon firmness and fortitude by his people in the present extensive war, recommends to this House the consideration of an effectual plan of œconomy through all the branches of the Public expenditure; towards which important object, his Majesty has taken into his actual consideration a reform and regulation in his civil establishment, which he will shortly cause to be laid before this House, desiring their assistance towards carrying the same more fully into execution. His Majesty has no reserves with his people, on whose affections he rests with a sure reliance as the best support of the true honour and dignity of his Crown and Government; and as they have hitherto been his resource upon every emergency, so he regards them as the most solid and stable security for an honourable provision for his person and family.

“G. R.”

As soon as this message was read by the Speaker,

Mr. Burke rose and said, that the benignity of his Majesty's most gracious message to the House had so overpowered him that he was afraid he should want words to express the feeling sense he had of it: what added, he said, to the benignity of this message was, that it was the real effusion of his royal heart looking to the distresses of his people, and eager to do every thing in his power towards easing and alleviating those distresses. This was one of the blessed effects of a change of Administration; that mist which was raised between the Prince and his people was now cleared away—he now saw with his own eyes, and felt with his own heart; a heart that was always disposed to love and commiserate his people, whenever their real situation was laid before him. He therefore hoped that this message would produce that unanimity which this country long wanted, and that the Prince and people should be considered to have but one common interest, mutually assisting one and another in every difficulty, and proclaiming to all the world that they both had no other contention but which should best support the honour, the dignity, and spirit of the constitution.

Here Mr. Burke paused, evidently overcome from the effusions of his heart on the occasion. He acquainted the House of his embarrassment, and confessed the greatness of the subject overpowered him; he however said he would not make an apology to the House. He was proud of those feelings; they were such as he thought became the gratitude and loyalty of an English subject, on receiving so gracious a message from the best of Princes; it had a particular effect on him, recollecting that it was he who had first brought in the bill for reformation, and which, tho' then kept back from the royal presence, was now as voluntarily as it was graciously adopted by his Sovereign. But he would not detain the House longer on a subject that he saw gave such universal pleasure, and met with such universal approbation; their own feelings would speak more eloquently to their hearts: he would therefore move, that an Address be immediately presented to his Majesty, thanking him for his most gracious Message, &c. and assuring his Majesty of the zealous co-operation of his faithful Commons, in every measure which his Majesty should suggest for the good of his people, and the honour and dignity of his Crown.

Mr. Powys seconded Mr. Burke, with a zeal not inferior to the Right Hon. Gentleman who spoke last. He was happy to find such a prospect at last opened to the views of Englishmen, as that of no other contention between them and the Crown than that of mutual good will, and the most unbounded confidence on each other; he was likewise happy to see that mist which had been for so long a time so artificially raised before his Majesty's eyes, now happily cleared away by the resplendent rays of truth and loyalty; he prayed to God it might long continue, it was the only method to make the Prince the greatest, as he was naturally one of the best men, and to make his people happy and flourishing: he could not, however, but look back upon the time when this good and gracious Sovereign was in a manner debarred all intercourse with his people, and in particular at the bringing in of the bill for reformation, which was thrown out by a former Administration, notwithstanding it had for its support (meaning Mr. Burke) the most brilliant talents and greatest integrity—but this period had happily passed away, and we were now to expect such fruits as were to be looked for from a virtuous and able Administration.

The Speaker was then going to read the Address, when

Mr. Secretary Fox rose, and begged permission to mingle his feelings with those of the House on so gracious and benign a message from the Throne, which was rendered still more acceptable by its being the genuine effusion of his Majesty's heart, feeling for a loyal and suffering people. In respect to the particulars which his Majesty meant to make a reform in, it would be declared to the House early in the next week, not perhaps by him, but by a Right Hon. friend of his near him (Lord John Cavendish, Chancellor of the Exchequer) in whose more immediate department such a communication was; he therefore called upon Gentlemen to give their close attendance through every stage of the business, and discuss it with that ability and discretion which be-

L O N D R E S, le 16 AVRIL.

CHAMBRE des COMMUNES, le 15 Avril.

MESSAGE DU ROI.

MR. le Secrétaire Fox informa la Chambre qu'il avait un message de sa Majesté à leur délivrer, qu'il porta à la chaire, et qui étant lu par l'orateur (les membres de la Chambre tête nue comme d'usage) était en ces termes.

GEORGE R.

“**Q**UE sa Majesté considérant que les subsides avaient été données si libéralement, et supportées avec une fermeté extraordinaire par son peuple dans une guerre si étendue, recommande à cette Chambre la considération d'un plan solide d'œconomie dans toutes les branches des dépenses publiques, et pour concourir à un objet si important, sa Majesté a déjà projeté une réforme et un règlement dans son établissement civil, qu'elle fera brièvement mettre devant cette Chambre, lui demandant son assistance pour une exécution plus étendue. Sa Majesté n'a rien de caché pour son peuple, sur l'affection duquel elle se repose entièrement, comme le meilleur soutien de l'honneur et de la dignité de sa couronne et de son gouvernement. Et comme jusqu'ici il a été son unique ressource dans toute occasion, ainsi il le regarde comme la sûreté la plus solide et la plus stable pour une provision honorable envers sa personne et sa famille.”

G. R.

Dès que ce message fut lu par l'orateur,

Mr. Burke se leva, et dit, que la bonté du gracieux message de sa Majesté à la Chambre avait fait un tel effet sur lui, qu'il craignait manquer de termes pour exprimer ce qu'il sentait à ce sujet; il dit que ce qui augmentait encore la benignité de ce message était, qu'il provenait d'une réelle effusion de son cœur royal envers la détresse de son peuple; et d'un zèle à faire tout au monde pour soulager son infortune; que c'était un des heureux effets du changement dans le ministère; que le brouillard qui s'était élevé entre le prince et son peuple était actuellement dissipé; qu'il voyait à présent de ses propres yeux, et qu'il n'avait maintenant de sentiments, que ceux de son propre cœur; cœur qui était toujours disposé à aimer et à avoir pitié de son peuple, lorsqu'on lui mettait dehis les yeux sa situation réelle. Qu'il espérait par conséquent que ce message produirait cette unanimité que ce pays demandait depuis longtems; et que le prince et le peuple seraient regardés comme n'ayant qu'un intérêt commun; s'assitant mutuellement l'un et l'autre dans toutes les difficultés et publiant à l'univers entier, qu'ils n'avaient d'autre contestation que celle de voir à qui supporterait mieux l'honneur, la dignité, et l'esprit de la constitution.

Ici Mr. Burke fit une pause qui provenait évidemment des effusions de son cœur à ce sujet. Il informa la Chambre de son embarras, et avoua que la grandeur du sujet l'avait emporté sur sa capacité; que cependant il ne voulait point faire une apologie à la Chambre, qu'il se faisait un honneur de ces sensations, qu'il croit devoir provenir de la gratitude et de la loiauté d'un sujet Anglais, en recevant un message si gracieux du meilleur de tous les princes; que le souvenir d'avoir été le premier à introduire le Bill pour la réforme avait un singulier effet sur lui; qui, quoique caché pour lors à la présence royale, était à présent aussi volontaire que s'il avait été gracieusement adopté par son souverain. Mais qu'il ne voulait pas tenir la Chambre plus long-tems sur un sujet qui causait un plaisir si universel, et qui avait l'approbation générale; que leurs propres sentiments parleraient avec plus d'éloquence à leurs cœurs, qu'ainsi il mouvait, pour qu'il fut immédiatement présenté à sa Majesté, une adresse, afin de la remercier de son très gracieux message, et l'assurer de la coopération zélée de ses fidèles Communes, dans toutes les mesures que sa Majesté prendrait pour le bien de son peuple, et l'honneur et la dignité de sa couronne.

Mr. Powys seconda Mr. Burke avec un zèle égal à celui du très honorable Monsieur qui venait de parler. Il était charmé de voir que les Anglais avaient à la fin une perspective où il ne se rencontrerait d'autre difficulté entre la nation et la couronne qu'une bonne volonté mutuelle et une confiance réciproque sans bornes; qu'il se réjouissait également de ce que le brouillard qui avait été pendant si longtems et avec tant d'art formé devant les yeux de sa Majesté, avait été heureusement dissipé par les rayons de la vérité et de la loiauté; qu'il pria Dieu pour la continuation de ce bonheur, comme étant l'unique moyen pour rendre la grandeur du prince égale à sa bonté naturelle, et la nation heureuse et florissante; qu'il ne pouvait pourtant s'empêcher de revenir à ces tems où l'on avait pour ainsi dire coupé toute communication à ce bon et gracieux souverain avec son peuple, et surtout à celui de l'introduction du Bill de la réforme, qui avait été rejeté par le ministère précédent; quoiqu'il ait été soutenu (voulant parler de Mr. Burke) par les talents les plus brillants et la plus grande intégrité, mais que ce période étant heureusement passé, il n'y avait plus à espérer que des effets auxquels on doit s'attendre d'une administration habile et vertueuse.

L'Orateur était sur le point de lire l'adresse quand

Mr. le Secrétaire Fox se leva, et demanda la permission de mêler ses sentiments à ceux de la Chambre à l'occasion d'un message si gracieux et si benigne du trône, qui était d'autant plus précieux que c'était une sincère effusion du cœur de sa Majesté, attendrie pour son peuple loial et souffrant. Quant à ce qui regardait le détail d'une réforme que sa Majesté se proposait de faire, il serait déclaré dans le commencement de la semaine prochaine, non pas peut-être par lui, mais par un très honorable Monsieur de ses amis (le Lord Jean Cavendish, Chancelier de l'Echiquier) au département immédiat duquel

came them; he particularly called upon the Right Hon. Gentleman (Mr. Burke) who first suggested the bill of reformation, along with those who then supported him in it, to attend with their advice and support, for though the season was advancing, such was the situation of public affairs, that Parliament would still be engaged in many weighty and momentous objects, which required not only their attendance, but all their aid and most serious deliberation.

In respect to the principle of the reforming Bill, he said, he believed there were not originally two opinions about it, and the only difference which was made then, was, that such a bill, coming immediately from Parliament, taking away from the Crown its ancient privileges and appendages, some Gentlemen thought not so proper; this opinion, he said, had some weight, though he confessed, not enough with him, when the exigencies of the State were set in opposition to it; but however well or ill founded that opinion was then, now it was done away, by the gracious coming forward of Majesty itself, who, feeling for the very great and multiplied expences of a long and arduous war, has himself, by a message delivered to the House, told them, *he is willing to make a reform in his Civil List*, and to ease and alleviate the burthens of his people in the best manner he is capable of. He hoped, therefore, this gracious message would produce that unanimity which it merited, and that the House would follow it up by adopting every other line of economy in their power, in order to give strength and vigour to the Administration of this country.

The Speaker then put the Address, which was agreed to *nem. con.* and such Members as were of the Privy-Council ordered to wait upon his Majesty with the same.

N E W - Y O R K, JUNE 10.

Last Friday Afternoon the Duke Packet, Captain Paddy, arrived here from Charlestown, in seven Days:—When he sailed all was quiet in Georgia and South-Carolina—General Wayne lay at Ebenezer, about thirty Miles from Savannah, and Gen. Greene at Dorchester, the same Number of Miles from Charlestown.

The Rhode Island Regiment of Regulars are now on their March from Philadelphia to join the main Body of Washington's Army on the Banks of Hudson's River.

Wednesday last died James Pitcher, Esq; Commissary of Musters, a Gentleman whose Goodness of Heart makes his Loss regretted by all his Acquaintance: In him the Poor have lost a steady Friend, and the Public a faithful Servant.

Yesterday the Brig Belvedere, Capt. Webster, arrived here in 21 Days from Montego Bay, in Jamaica The Morning he sailed a Gentleman arrived there from Kingston, who assured him that three more French Line of Battle Ships had been taken by the Division of the British Fleet under the command of Admiral Drake, and that 9 Sail of the Line, in the whole, (all French) were at Anchor in Kingston Harbour the Day he set out; that the last Accounts from Sir Samuel Hood were, that he was left in Chace of two more crippled Ships, supposed to be those from Corocoa, that the Prisoners on board the Jason and Caton, report, that the Saint Esprit, one of their Consorts, of 80 guns, had sunk in the Mona Passage.

CUSTOM-HOUSE, QUEBEC. INWARDS.

Ship Birch,	Thomas Mercer,	from Madeira.
Expedition,	Jas. Anderson,	— ditto.
Conqueror,	Jas. Stephens,	— ditto.
O U T W A R D S,		
Dart,	John Dick,	for Newfoundland.

ADVERTISEMENT S.

DISTRICT of } Quebec, 5th. August, 1782.

At a Meeting of His Majesty's Commissioners of the Peace for the said district, it is ordered that the Shilling Loaf of white Bread do weigh four Pounds six Ounces, and the Shilling Loaf of Brown bread six pounds two Ounces; and that the Bakers mark their Bread with the initial letters of their Names.

The prices of the under-mentioned articles were found to be as follow:
Fine Flour 27/6.—Coarse Flour 20s.—The prices of Wheat, Oats, Pease, &c. cannot be ascertained there being none at Market.
By the Court,
DAVID LYND, C. P.

WANTED, by a LADY going to England, in three weeks, a Maid Servant to attend upon a Child during the passage. Enquire at the Printer's.

For sale on board the Brig HANNAH, Lying in the Cul-de-sac,

PRIME Meats Pork in barrels, half barrels and anchors;
Irish Rose Butter iron-bound;
Claret in bottles;
Port in Ditto;
Irish Linens;
Best Irish Whisky;
White and Check Shirts.

A vendre à bord du Brigantin la HANNA, au Cul de Sac,

DU Lard pour les familles de la meilleure qualité, en quarts, demi quarts et barils;
Du meilleur Beurre d'Irlande, cerclé en fer;
Du Claret en bouteilles;
Du Port en ditto;
Des Toiles d'Irlande;
Du Whisky d'Irlande, de la première qualité;
Des Chemises blanches et de cotton.

For Sale by ROBERT WOOLSEY,

M A D E I R A,	} Wines in Casks;	Geneva;
Lisbon,		Shrub;
Vidonia,	} in Bottles;	Anniseed Cordial;
Port,		Olive Oil;
Claret,	} in Ditto;	Raisins in Casks;
Port,		Chocolate;
Frontinac,	} in Casks;	Hyson, Green, and Bohea Teas;
Claret,		Loaf Sugar;
London Porter,		Sago;
Ditto,		Paints;
French Brandy;		Irish Linens, &c. &c.

CHOCOLATE of the best Quality made and sold Wholesale and Retail by JOHN HILL, Goal-keeper.
Quebec, July 16, 1782.

convenait une pareille information; qu'il s'adressait en conséquence à ces Messieurs pour leur demander la plus sérieuse attention dans toutes les branches de cette affaire, et de la discuter avec cette habileté et discrétion, propres aux personnes de leur état; il s'adressa surtout au très honorable Mr. Burke qui suggera le premier le Bill de réforme, conjointement avec ceux qui l'y soutenaient, pour donner leurs avis et secours; parceque, quoique la saison fut avancée, la situation des affaires publiques étaient telles que le Parlement serait toujours engagé dans nombre de sujets de conséquence, qui demandaient non seulement leur attention, mais en même tems leur aide et très sérieuse délibération.

A l'égard du principe de réforme il dit qu'il croyait que les opinions ne différaient pas dans le fond, et la seule différence qu'il y avoit alors, étoit, qu'un tel Bill venant immédiatement du Parlement, et otant à la couronne ses anciens droits et privilèges, quelques Messieurs ne l'approuvaient pas tout-à-fait; cette opinion dit-il avoit du poids, quoique pas suffisamment suivant lui, lorsque les intérêts de l'état se trouvaient en opposition; que quelque bien ou mal fondée qu'étoit alors cette opinion elle se trouvoit annullée par le gracieux concours de la Majesté même, qui souffrant de voir les grandes et nombreuses dépenses d'une guerre longue et difficile, a dit elle-même dans son message délivré à la Chambre, qu'elle étoit résolue de faire une réforme dans sa liste civile, et d'alléger et diminuer autant qu'elle le pourra les charges de son peuple. Qu'il espérait que ce gracieux message produirait cette unanimité qu'il mérite, et que la Chambre le suivrait en usant de tous les moyens d'économie qu'elle pourrait, pour donner de la force et de la vigueur à l'administration de ce pays.

L'Orateur proposa alors l'adresse qui fut unanimement acceptée, et les membres qui étoient du conseil privé eurent ordre de l'aller porter à sa Majesté.

NOUVELLE-YORK, le 10 JUIN.

Vendredi dernier l'après midi le Duc Packet, Capitaine Paddy, est arrivé ici de Charlestown, en sept jours. Tout étoit tranquille en Georgie et la Caroline du Sud, lors de son départ. Le Général Wayne, étoit à Ebenezer, environ 30 miles de Savannah, et le Général Greene, à Dorchester, la même distance de Charlestown.

Le regiment régulier de Rhode Island est en marche de Philadelphie, pour joindre la grande armée de Washington, sur les bancs de la riviere d'Hudson.

Mercredi dernier mourut James Pitcher, Ecuier, Commissaire des Revues, un Monsieur dont la bonté du cœur le fait regretter de tous ceux qui l'ont connu. Les pauvres ont perdu en lui un ami constant et le public un serviteur fidèle.

Hier au matin le brigantin le Belvedere, Capitaine Webster, est arrivé ici en 21 jours de la Baye Montego, à la Jamaïque: le même jour qu'il fit voile un Monsieur arriva de Kingston, qui l'assura qu'il y avoit encore trois vaisseaux de ligne de pris par la division Britannique sous le commandement de l'Amiral Drake, et qu'en tout 9 vaisseaux de ligne (tous Français) étoient à l'ancre au port de Kingston, le jour de son départ—que les dernières nouvelles de Sir Samuel Hood, étoient, qu'on l'avoit quitté à la poursuite de deux autres vaisseaux maltraités, supposés d'être les mêmes de Corocoa—que les prisonniers à bord du Jason et Caton, disent, que le St. Esprit, un de leurs compagnons, de 80 canons, avoit sauci au passage de Mona.

AVERTISSEMENTS.

DISTRICT de } Québec, le 5 d' Août, 1782.

Une assemblée des Commissaires de Paix pour le dit district, il a été ordonné que le pain blanc d'un shelling pèseroit quatre livres six onces, et que le pain bis d'un shelling pèseroit six livres deux onces, et que les boulangers marquent leur pain des lettres initiales de leurs noms.

L'on a trouvé que les articles ci-dessous, se vendoient comme il suit.
La fine Fleur à 27/6.—La grosse Fleur à 20s.—Les prix du Bled, de l'Avoine, des Poix &c. ne sauroient être assurés, parce qu'il n'y en a pas eu au marché.
Par la Cour, D. LYND, C. P.

GUILLAUME LAING informe le public qu'il a

acheté de Messrs. Davison & Lees, l'emplacement et la maison où ils ont demeurés en dernier, situés dans la rue Notre Dame, bornés d'un côté par Thomas Aylwin, Ecuier, de l'autre côté par Mr. Louis Lizot, et par derrière par Louis Duniere: Si quelques personnes ont des prétentions par hypothèque ou autrement, sur le dit emplacement et maison, ils sont par ces présentes requis d'en avertir le dit Guillaume Laing, par écrit, avant le dix du mois d'Octobre prochain, quand il doit achever le paiement de cette acquisition, après lequel tems il n'aura aucun égard aux demandes futures, et se prévaut de cet avertissement.
Quebec, ce 5 d' Août, 1782.

WILLIAM LAING gives this public notice, that

he has purchased of Messrs. Davison & Lees, the lot and Houle where they lately lived, situate in Notre Dame street; bounded on one end by Thomas Aylwin, Esq; on the other by Mr. Lewis Lizot, and behind by Mr. Lewis Duniere: If any person have claims by mortgage or otherways whatever on the aforesaid lot and houle, they are hereby desired to give notice in writing to the said William Laing, before the tenth day of October next, when he is to complete the payment of the purchase money, on failure whereof, all future claims will be disregarded, and he will avail himself of this Advertisement.
Quebec, 5th August, 1782.

TOUS ceux qui peuvent avoir des demandes à faire

à l'Enseigne Richard Ashley, défunt, du 31me. regiment d'infanterie de sa Majesté, sont par ces présentes requis de les présenter, attestées en bonne forme, au Major Cotton, du dit regiment, dans la rue Couillard, avant le 1er. de Septembre prochain, après lequel tems on n'y aura aucun égard.
Quebec, le 5 d' Août, 1782.

ALL persons who may have Demands on the late

Ensign Richard Ashley of his Majesty's 31st. Regiment of foot, are hereby requested to bring them in duly attested to Major Cotton of said Regiment, in Couillard Street, before the 1st. of September next, after which they will be disregarded.
Quebec, 5th September, 1782.

TOUS ceux qui ont des demandes sur les biens de

Messrs. Cummin et Douglas, ci-devant Orfèvres et Jouaillers de cette ville, sont priés de les présenter, authentiquement prouvées, au soussigné; et tous ceux qui leur doivent sont seulement requis de s'acquiescer sans délai, faute de quoi ils seront poursuivis suivant la loi.
CHARLES STEWART, Procureur pour Messrs. GRANT & MIERS, Administrateurs pour les Créanciers.

ALL persons having any claims on the Estate of

Messrs. Cummin & Douglas, late of this city, Goldsmiths and Jewellers, are forthwith desired to bring in them duly authenticated to the subscriber, and all those who stand anywise indebted to the said Estate are earnestly requested to make speedy payment to him, on failure whereof they will be prosecuted as the law directs.
CHARLES STEWART, Attorney for Messrs. GRANT & MIERS, Trustees for the Creditors.

Quebec, 5th. August, 1782.

To be SOLD by PUBLIC or PRIVATE SALE,
In the Court of Prerogatives, held in the Jesuits College, Quebec; will be put up for the first time on Friday the 16th August instant, the second time on Friday the 30th. of same month, and the adjudication will be on Friday the 20th September next, at 10 o'Clock in the forenoon,

THE Houses and Lands belonging to Mr. Zachary

- Macaulay, hereafter described:
- I. A lot and stone house thereon erected, two stories high, situated at *La Canoterie*, the end of Sault-au-matelot street, Lower-town of Quebec, said lot consisting of 80 feet or thereabouts in front, from the beach of the river St. Lawrence going in depth to the Cape, making in the whole 114 toises in superficies, comprehending the passage, wharf and other dependencies; joining on one side to the representatives of Mr. Petrimoulx, and on the other to those of Mr. Dolbec, subject to the payment of ten Sols *Tournois*, for Cens et Rentes to the Seminary, with power to the purchaser of keeping five hundred pounds Halifax, of the purchase money, for which he will pay five per cent. until the redemption thereof, which will be at his disposal.
 - II. A large lot of 160 feet or thereabouts in front, on a level with St. Henry street, in the Upper-town of Quebec, by 80 feet or thereabouts, or more if found, in depth from said St. Henry street to that of Daiguillon, together with a house thereon erected, the whole joining on the North-east side to land belonging to Pierre Robitaille, and on the other side to that of the Widow Parent, liable to the payment of one Sol to his Majesty, and of 90 livres, (20 sols to the livre) of rent, to wit, 15 livres of ground rent, and 75 livres of an annuity, redeemable by a principal of 1,500 livres.
 - III. And lastly, a lot of land of six acres and about 3 perches in front, at Cap Rouge, on the banks of the river St. Lawrence, parish of St. Foi, near Quebec, by 25 to 30 acres in depth, ending at the lands of Nicholas Villers, Charles Guillaume Cheineau, and Carrier the father, joining on the North-east to Pierre Deshoues alias Villers, and on the South-west to Pierre Paradis, together with the house, barn, saw-mill, and other buildings thereon erected. Moreover an acre and half of land in front, at Cap Rouge, on the banks of the river St. Lawrence, by 20 acres or thereabouts in depth, extending to the land of Mr. Antoine Samson, joining on the South-west side to the land of the Honourable Thomas Dunn, Esq; representative of the Honourable H. T. Cramahé, Esq; and on the North-east to that of Pierre Paradis.
- For more ample information refer to the hand bills pasted up in town, and apply to Mr. Hector Macaulay, Merchant, St. Lewis street, Quebec, who has powers of Attorney from said Mr. Zachary Macaulay, the proprietor, or to the undersigned Advocate.
- A. PANET.

Quebec, 5 August, 1782.

To be LETT or SOLD,

TWO farms, one of near seven, the other of four acres in front, by thirty deep, situate by the river St. Charles, a league and a half from Quebec.

The crop and stock to be sold. Enquire of Mr. Williams.

A LOUER ou à VENDRE,

DEUX terres sises et situées sur la riviere St. Charles, à une lieue et demie de Québec, l'une de sept arpens de front sur trente de profondeur, et l'autre de quatre sur pareille profondeur.

Les produits des deux terres et les bestiaux à vendre. Il faut s'adresser à Mr. Williams.

Just Imported and to be Sold at the PRINTING OFFICE,

A complete assortment of Stationary and Books;

Court Calendars, Lists of the Army, and variety of New Magazines, &c.

ALL Persons having claims on the Partnership of Hackett and Comp. for debts contracted by Mr. Mathew Macnider, are hereby requested to give them in to Hackett & Lane, on or before the fifteenth day of August next; no demands that shall not then be delivered to them will be afterwards paid. The public are hereby warned not to credit the said Mr. Mathew Macnider any further on their account.

Quebec, July 17, 1782.

TOUTES personnes qui ont des demandes sur Hackett et Co pour des dettes contractées par Mr. Mathieu Macnider, sont requies par ces presentes de les presenter à Hackett & Lane, avant le 15 d'Août prochain; tous ceux qui se presenteront après ce tems ne seront point payées.

Le public est averti en meme tems, de ne faire aucune avance au dit Mr. Mathieu Macnider, sur leur compte.

Quebec, le 17 Juillet, 1782.

DISTRICT of QUEBEC. BY virtue of a Writ of Execution issued out of the Court of Common-pleas for the said district, at the suit of Robert Lester, against the goods and chattels, lands and tenements of Timothy Conolly, to me directed, I have seized and taken in execution a Lot of ground situate in St. John's suburbs, containing one hundred and twenty feet in front on St. John's street by one hundred and sixty feet in depth on the north-east side, and one hundred and eighty feet or thereabouts on the south west side, with a stone dwelling house one story high, and other buildings thereon erected: Now this is to give notice that I shall expose the said premises to sale by publick vendue, at the Court-house in the City of Quebec, on Tuesday the thirteenth day of August next, at eleven o'clock in the forenoon, at which time and place the conditions of sale will be made known by

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Any person or persons having prior claims to the said premises, by mortgage or otherwise, are hereby requested to give notice thereof, in writing, to the said Sheriff before the day of sale.

Quebec, 3d April, 1782.

DISTRICT de QUEBEC. EN vertu d'un ordre d'Execution sorti de la Cour des Plaidiers-communs pour le dit district, à la poursuite de Robert Lester, contre les biens et effets, terres et possessions de Timothé Conolly, à moi adressé, j'ai saisis et pris en execution une portion de terre située dans le fauxbourg St. Jean, contenant cent vingt pieds de front sur la rue St. Jean, sur cent soixante pieds de profondeur du Nord-est et cent quatre-vingt pieds ou environ du côté du Sud-ouest, avec une maison de pierre à un étage et autres bâtimens y dessus construits—Or j'avertis que j'exposerai les dits biens en vente publique à la Chambre de la Cour, dans la ville de Québec, Mardi le trezieme jour d'Août prochain, à onze heures du matin, auxquels tems et lieu les conditions de la vente seront expliquées par

JA: SHEPHERD, Sheriff.

Tous ceux qui ont quelques prétensions antérieures sur les dits biens par hypothèque ou autrement, sont requis par ces presentes d'en donner avis par écrit au dit Sheriff avant le jour de la vente.

Quebec, le 3 Avril, 1782.

En vente VOLONTAIRE ou par LICITATION,
En la Cour des Prerogatives à Québec, tenant au College des Révérends Peres Jesuites; la première crie se fera Vendredi le 16 Août, present mois, la seconde le 30 du même mois, l'adjudication Vendredi le 20 Septembre prochain, 10 heures du matin;

LES maisons et terres appartenantes à Monsieur

- Zacharie Macaulay, ci-après designées:
- I. Un emplacement et maison dessus construite en pierre, à deux étages, situés en la basse-ville de Québec, à la Canoterie, au bout de la rue du Sault au Matelot; le dit emplacement de 80 pieds ou environ de front, sur la grève du fleuve St. Laurent, à aller en profondeur jusqu'au Cap, contenant en totalité 114 toises en superficie, y compris le passage, le quai et les autres dépendances; joignant d'un côté aux représentans de Mr. Petrimoulx, et d'autre côté à ceux du Sieur Dolbec; chargée de dix sols tournois de cens et rentes envers le Séminaire, avec faculté à l'acquéreur de conserver sur le prix, cinq cent livres d'Halifax, dont il payera la rente à cinq par cent, jusqu'au rachat qu'il fera à sa volonté.
 - II. Un grand terrain de 160 pieds ou environ de front, au niveau de la rue St. Henry, en la haute-ville de Québec, sur 80 pieds ou environ et plus s'il se trouve de profondeur, depuis la dite rue St. Henry, jusqu'à celle Daiguillon; ensemble la maison dessus construite; le tout joignant du côté Nord-est au terrain de Pierre Robitaille, et d'autre côté à celui de la Veuve Parent, chargés d'un fol de cens dû à sa Majesté, et de quatre-vingt-dix livres, à vingt sols par livre, de rente, savoir, 15 livres de rente foncière, et 75 livres de rente constituée, rachetable au principal de 1500 livres.
 - III. Et enfin une terre de six arpens et environ trois perches de front au bord du fleuve St. Laurent, au Cap Rouge, paroisse Ste. Foi, près Québec, sur vingt-cinq à trente arpens de profondeur, aboutissant aux terres de Nicholas Villers, Charles Guillaume Cheineau, et Carrier, père, joignant au Nord-est à Pierre Deshoues dit Villers, et au Sud-ouest à Pierre Paradis, ensemble la maison, la grange, le moulin à scie et les autres bâtimens construits sur la dite terre. Plus un arpent et demi de terre de front au bord du fleuve St. Laurent, au Cap Rouge, sur vingt arpens ou environ de profondeur, aboutissant à la terre du Sieur Antoine Samson, joignant du côté Sud-ouest à la terre de l'Honorable Thomas Dunn, Ecuyer, représentant l'Honorable Cramahé, Ecuyer, et du côté Nord-est à celle de Pierre Paradis.
- Pour plus amples informations voir les affiches en cette ville et s'adresser à Monsieur Hector Macaulay, Négociant à Québec, rue St. Louis, fondé de la procuration du dit Sieur Zacharie Macaulay, propriétaire, ou à l'Avocat soussigné.
- A. PANET.

Quebec, le 5 Août, 1782.

BROWN & GIBBONS, ont à vendre,

DU Vin de Madère; Claret; Cidre; Grosse Bière;

de l'Aile de Taunton, et Bière de Dorchester en bouteilles; de la Grosse Bière, en barriques; du Beurre; des Jambons; du Lard d'Aberdeen en quarts; de l'Orge Mondé; de la Farine d'Avoine; de la belle Fleur; des Chandèles; du Savon; du Thé de Hyfon, Souchong, Verd et Boue; des Poix; du Sucre en pains et de la Cassonade; du Caffé de Turquie; des Marinades; du Soy; Ketchup; des Olives de France et d'Espagne; des Figues; des Prunes; de l'Huile d'Olives; du Vinaigre; du Jus de Citrons; des Herbes pour la cuisine; du Sel en paniers; des Raisins en Jarres; des Amandes; du Miel; des Epices de toute espèce; du Tabac de Strasbourg et d'Espagne; du Safran coupé; du Tabac à Chiquier et en Carottes; des Pipes; Confitures; des Chapeaux de Castor à la mode; de beaux Miroirs; des Boîtes à Thé; des tables de Tric-trac, de cuir et de bois; des Cartes à jouer; des Lorgnettes et Lunettes; des Souliers de toute sorte; des Raquettes avec les Balles; des Palettes et Volants; de la Clincaillerie; des Pierres à Repaquer de Turquie; des Peaux de Loup-marins; des Outils pour les Charpentiers; des Odeurs; des Bas, Bonnets, &c. des Toiles; du Papier, des Plumes, Cire, &c. des Trébuchets avec leurs Poids; des Droques; des Berloques; Epingles; des Porcelaines; des Verreries et Poteries; des Marchandises de Mode; des Plumes d'Autruche; des Plumets; des Livres de Compte et d'Ordre; des Souvenirs de Londres, le Magazin Universel et de Westminster, pour l'année 1781. Un assortiment de Livres d'Histoire, de description de Voyages, Comédies, Romans, Dictionnaires, de Dessin, de Blason, d'Arithmétique, de Cuisine, de Poche, de Musique et d'Ecole; des Parasols pour les Dames; et bien d'autres articles trop ennuyeux pour être mentionnés.

QUEBEC, 1782.

BROWN & GIBBONS, have for Sale;

MADEIRA, Claret, Cyder, Porter; Taunton Ale

and Dorchester Beer in bottles; Rose Butter; Hams; Aberdeen Pork in barrels; Barley; Oatmeal; fine Flour; Candles; Soap; Hyfon, Souchong, Green and Bohea Teas; single refined and Muscovado Sugar; Turkey Coffee; Pickles; Soy; Ketchup; French and Spanish Olives; Figs; Prunes; Olive Oil; Vinegar; Lemon Juice; Kitchen Herbs; Basket Salt; Jar Raisins; Almonds; Honey; spices of all sorts; Strasbourg and Spanish Snuff; Saffron Cut, Pigtail and Carrot Tobacco; Pipes; Confectionary; fashionable Beaver Hats; neat Looking Glasses; Tea Chests; Leather and Wood Backgammon Tables; Playing Cards; Goggles and Spectacles; shoes of all sorts; Rackets and Balls; Battledores and Shuttle Cocks; Hardware; Turkey Oil Stones; Sea Dog Skins; Carpenters Tools; Perfumery; Hosiery; Linens; Stationary; Scales and weights, Drugs; Toys; Tin; China, Glass and Earthen Ware; Millenary; Ostrich Feathers; Merchants Account and Orderly Books; London, Remembrancer, Universal and Westminster Magazines for 1781; an assortment of Histories; Travels; Plays; Novels; Dictionary's; Drawing; Heraldry, Arithmetic, Cookery, Pocket, Music, and School Books; Ladies Umbrella's with many other articles too tedious to mention.

QUEBEC, 1782.

Importé et à vendre par ALEXANDRE CAMPBELL & Co

D U Vin de Madère en pipes, barriques et quarts, d'une qualité supérieure et de Londres;	De l'Indigo;
Du Vin Rouge de Port;	Du Tabac en feuilles de Virginie et Maryland;
Blanc;	Du Sel gris et blanc;
Claret;	Du Beurre d'Irlande;
d'Espagne;	Du Fromage de Cheshire;
Du Rum des Isles, de haute preuve;	Des Souliers fins et pour le militaire;
De l'Eau-de-vie Britannique et du Whisky;	Des Chemises pour les soldats;
De la Cassonade;	Des Tapis unis et de Wilton;
Du Caffé Verd;	Des Couvertes de deux points et deux points et demi.

N. B. Des articles semblables sont à vendre chez Mr. Wm. WILLSON, à Montreal.

Imported and for sale by ALEX. CAMPBELL, & Co. Viz.

P ARTICULAR and London quality Madeira in Pipes, Hogsheds and Quarter Casks;	Indigo;
Red Port in ditto, ditto;	Virginia and Maryland leaf Tobacco;
White ditto in ditto, ditto;	Grey and white salt;
Claret in Hogsheds;	Irish Rose Batter;
Spanish Wine in Pipes and Hogsheds;	Cheshire Cheese;
West India Rum high proof;	Military and fine shoes;
British Brandy and Whisky;	Military Shirts;
Muscovado Sugar;	Plain and Wilton Carpets and Carpetting;
Green Coffee;	Two, and two and a half point Blankets;

N. B. Similar articles sold by Wm. Wilson, at Montreal.

Quebec, 3 August, 1782.

TOUS ceux qui ont quelques demandes à faire au soussigné, sont priés de présenter leurs comptes avant ou le dix de Septembre prochain.

Quebec, le 6 Août, 1782.

ANY persons having demands upon the subscriber are desired to send in their accounts on or before the 1st. September next.

Quebec, 6th August, 1782.

RICHd. PR. TONGE.

For sale by JOHN PAGAN, in the Lower-town,

JAMAICA Spirits;	Muscovado and } Sugar;
West India and } Rum;	Loaf
British	Chocolate;
French and } Brandy;	Common, Green and } Tea;
British	Hyson
Molasses;	Pork;
Port Wine in Pipes, Quarter Casks and	Best Rose Butter;
Bottles;	Scotch Barley;
Leaf Tobacco of the best and second quality;	And sundry Dry Goods.
Carrot Ditto.	All which he sells on the most reasona-
Foreign salt;	ble terms.

A vendre chez JOHN PAGAN, à la Basse-ville;

DE l'Esprit de la Jamaïque;	Ditto en Carottes;
Du Rum des Isles;	Du Sel Etranger;
Ditto d'Angleterre;	De la Castonade et Sucre en pain;
De l'Eau-de-Vie de France;	Du Chocolat;
Ditto d'Angleterre;	Du Thé Commun, Verd, et de Hyson;
Du Vin de Port, en pipes, quarts et bou-	Du Lard;
teilles;	Du Beurre de la meilleure qualité;
Du Tabac en feuilles, de la première et	De l'Orge Mondé d'Ecosse;
seconde qualité;	Et d'autres marchandises seches qu'il
	vend tout aux plus raisonnables termes.

THE Partnership of GREGORY & WOOLSEY is this day dissolved, those who are indebted to it are requested to make immediate payment to Robert Woolsey, who is empowered to give acquittances, and those who have any demands on the said Partnership are desired to deliver them to him, who will discharge them.

Quebec, 22 July, 1782.

LA Societe de GREGORY & WOOLSEY a été dissoute aujourd'hui, ceux qui leur doivent sont requis de s'acquiescer immédiatement vis-à-vis de Mr. Robert Woolsey, qui est autorisé de donner quittance; et ceux qui ont des demandes à la dite Societe sont priés de les lui presenter et il les acquittera.

Quebec, ce 22 Juillet, 1782.

A general assortment of Ironmongery, Cutlery, Jewellery and Plated Wares, imported from the manufactories of Birmingham and Sheffield, sold wholesale by Charles Startin, at his Store, in St. Peter's Street, Lower Town, Quebec.

A few bales of Yorkshire Cloths and Woollens. WANTED, a Clerk at the said Store, that can be well recommended for honesty and Sobriety, and none else need apply.

UN assortiment général de Clincaillerie, Coutellerie, Jouaillerie et effets argentés en feuille, importés des manufactures de Birmingham et Sheffield, se vend en gros au magasin de Charles Startin, rue St. Pierre, à la Basse-ville à Quebec.

Quelques ballots de Draps et Laines de Yorkshire. L'on a besoin dans le dit Magasin, d'un Commis qui ait de bonnes recommandations et preuves de sa sobriété et fidélité, sans lesquelles il est inutile de se présenter.

RUN AWAY from his bail, an indented servant man named CHRISTIAN MILLER, born in Germany, by trade a Tailor, he is about 5 feet 9 or 10 inches in stature, well made, middling long black hair, speaks English tolerably well, he was formerly a servant to a German Hessian officer, one Mr. Seiffert, Lieutenant in Capt. Schoels regiment, has very much the art and behaviour of a sham beau and has a variety of cloaths, viz. a Maroon Coat, a brown ditto, lined with light blue silk, the one had Gold the other Silver Buttons, a brown Great Coat and a variety of Waistcoats and Breeches: Whoever will apprehend the said Run-away, so as the subscriber may have him in custody, shall receive FIVE GUINEAS reward, over and above any reasonable expences; and all masters of vessels, officers of the army and others, are forewarn'd not to harbour or entertain him nor to be aiding in his escape, on pain of being prosecuted as the law directs.

NOTE. If apprehended at Quebec, apply to Mr. Wm. Laing, Merchant, or to the subscriber at Montreal. (Signed) JOHN MITTLEBERGER.

Montreal, 4th July, 1782.

IL a déserté, un domestique nommé Chretien Miller, qui étoit engagé, un Allemand, Tailleur de profession, de la taille de 5 pieds 9 à 10 pouces; a les cheveux noirs de moyenne longueur, parle passablement l'Anglois: il étoit autrefois au service de Mr. Seiffert, officier au détachement du Capitaine De Schoell: il fait le petit maître ayant beaucoup d'habits, favoir, un couleur maron avec des boutons d'or, un autre brun doublé en bleu céleste avec des boutons en argent, un surtout brun, et quantité de vestes et culottes. Quiconque arrêtera le dit délértéur, en sorte que le soussigné puisse s'assurer de sa personne recevra CINQ GUINEES pour recompense, et sera remboursé de toutes les dépenses raisonnables. Tous maîtres de vaisseaux et officiers de l'armée sont avertis de ne le point retirer ou lui donner azile ni de l'assister dans sa fuite sous peine d'être poursuivis suivant la loi.

NOTE. En cas qu'il soit arrêté à Quebec, il en faut informer Mr. Laing, Marchand, ou le soussigné à Montréal.

Montreal, le 4 Juillet, 1782.

DISTRICT of } Montreal, Monday the 3d June, 1782.
MONTREAL. }

AT a Meeting of his Majesty's Commissioners of the Peace this Day, It was ordered that the Rate and affize of Bread, as last fixed Should remain for one Month from this Date.

By order of the Commissrs.

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT of } Montreal, Monday 3d June, 1782.
MONTREAL. }

AT a Meeting of the said Commissrs. This Day to ascertain the price of Grain &c. It was found that there were so few Articles at Market that the Price could not be Ascertain'd.

By order.

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT de } Montréal, Lundi le 3 Juin, 1782.
MONTREAL. }

A Une assemblée des Commissaires de sa Majesté pour la paix, il est ordonné aujourd'hui, que le prix et poids du Pain resteroient comme ils ont été fixés pour le dernier mois, pendant un mois à compter de la date de ce jour.

Par ordre de la Cour,

J. BURKE, Cs. Ps.

DISTRICT de } Montréal, Lundi le 3 Juin, 1782.
MONTREAL. }

A Une assemblée des dits Commissaires tenue ce jourd'hui, pour savoir le prix du grain, &c. Il y a actuellement si peu d'articles qui viennent sur le marché, qu'on ne pourroit en assurer le prix.

Par ordre des Commissaires,

J. BURKE, Cs. Ps.

THOMAS POWIS, JOAILLER, ORFÈVRE et GRAVEUR, vend à son Magasin vis-à-vis l'IMPRIMERIE, à la Basse-ville;

UN riche assortiment de Bagues d'Or, Bracelets, de Joyaux et Epinglettes, travaillés dans le dernier goût; des Boucles de Souliers, en Pierres, de Dames, et des Boucles de Souliers, Jarretière et Col incrustées en Or, pour les Messieurs; des Croix en Perles et Or avec des devises en Cheveux; des Joyaux en Perles et Grenat; des Boucles de jarretières et Col en Or et Grenat; des Cuillères en Argent de Table et à Thé; des Boucles élégantes pour les Messieurs; Cuillères à Soupe; Salieres, &c.

Des Chandeliers, Pots, Pintes, Montardiers et Boucles argentés en feuille, des Tablettes pour les Messieurs et Dames, garnies d'instruments; des Mirrors d'Optique, des Lanternes Magiques; des Longue-vues Acromatiques pour les Militaires; des Tabatieres, Cannes, Chaines de Montres d'orées, et Cachets.

Il lui reste quelques bouteilles de Montarde, Olives, Capres, Ketchup, et du Soy des Indes; quiconque prendra le tout, l'aura à très bas prix pour de l'Argent comptant.

THOMAS POWIS, JEWELLER, GOLDSMITH and ENGRAVER, has for sale at his Shop, opposite the PRINTING-OFFICE, in the Lower-Town,

A rich assortment of Gold Rings, Bracelets, Lockets and Breast Pins, work'd in the latest approv'd of fashion; Lady's Paste Shoe, and Gentlemens Knee and Stock Buckles, inlaid with Gold; Pearl and Gold Croffes with Hair Devices; Pearl and Garnet Locketts; Garnet and Gold Knee and Stock Buckles; Silver, Table and Tea Spoons; Gentlemens elegant Buckles; Soup Ladles and Silver Salts, &c.

Plated Candlesticks, Tankards, Pint Mugs, Mustard Pots and Buckles; Ladys and Gentlemens Pocket Books with instruments; Diagonal Glasses with Views; Magic Lanthorns and Slides; Camp and Achromatic Spy Glasses; Snuff Boxes, Walking Canes; Gilt Watch Chains and Seals, &c.

Has remaining on hand a few bottles of Olives, Capers, Ketchup, India Soy and Patent Mustard, which any person taking the whole shall have them at a very low price for Cash. Quebec, July 24, 1782.

A vendre par JASPER HARRICK, à bord du brigantin la Guerlande, à bonne composition.

Du Rum des Isles;	Du Savon de Castille;
De la Grosse Bierre de Londres;	De la Chandelle moulée et à la baguette;
Du Bœuf pour les familles;	Des Langues;
Du Lard ditto;	Du Vinaigre de Bourdeaux;
Du Beurre d'Irlande de la meilleure qualité;	De la Toile et autres articles.

For Sale by JASPER HARRICK, on board the Brig Garland, on very moderate terms;

WEST India Rum;	Castile Soap;
London Porter;	Mould and Dipt Candles;
Mefs Beef;	Tongues;
Mefs Pork;	Bodeaux Vinegar;
Best Irish Butter;	Linen and sundry other articles.

JACQUES CROSS & C^o ont importé de Bristol, ce printemps, une quantité des articles sous-mentionnés, qu'ils vendront à des termes très raisonnables, pour argent comptant ou des traites.

UNE grande quantité d'Eau-de-vie d'Angleterre, d'une qualité supérieure;	Du Beurre de Cork en Barils;
De la Melasse;	Du Sain-doux en ditto;
Du gros Sel d'Angleterre;	Du Savon de Castille en caisses;
Du Sel gris de France;	Des Jambons en Tierçons;
Du Fromage doublé de Gloucester, de la meilleure qualité;	Du bon Cidre de Herford; en Pipes et
	Du Porter et Ale de Burton; Barriques;
	Quelques boîtes avec des Chapeaux et Laines;

On prie de s'adresser à T. Cole au comptoir de Messrs. G. ALLSOPP et C^o à la Basse Ville, qui, se propoiant de quitter la province l'automne prochain, disposeront des articles sus-mentionnés à de très bonnes compositions vis-à-vis de ceux qui en prendront une certaine quantité.

JAS. CROSS & Co. have imported from Bristol, this Spring, a quantity of the undermentioned articles, which they will sell on very reasonable terms for Cash or Bills:

A large quantity of pale British Brandy of remarkable fine quality;	Hogs Lard in Ditto;
Molasses;	Castile Soap in Boxes;
English large grain Salt;	Hams in Tierces;
French grey Ditto;	Fine Hereford Cyder, in Pipes and
Best double Gloucester Cheese;	Porter and Burton Ale; Hogheads.
Cork Rose Butter, in Firkins;	A few Boxes of Hats and Bales of Woollen.

Please apply to T. Cole, (at Messrs. G. Allsopp & Co. Counting-house, Lower-town) who intending to quit this province in the fall will dispose of the above on very low terms to any person taking a quantity.

MAISON a vendre de Gré à Gré,

M^{TRE}. SAUPIN, Notaire résidant au bourg l'Assomption, donne avis au public, qu'il se propose de vendre la maison où il faisoit dernièrement sa demeure, située sur la riviere l'Achigan, près les moulins de Messrs. les seigneurs de St. Sulpice, la dite maison batie depuis sept ans, distribuée en huit appartemens y compris un magasin, et pour ses dépendances une boulangerie, un hangar pour y mettre le bois de corde, une belle écurie, une basse cour, un autre terrain pour y planter soit Patattes ou bled d'Inde, indépendamment du dit terrain, un jardin de quatre vingt pieds carrés, dans lequel il y a un puit plus un hangar de cinquante-un pieds de long sur trente-un pieds de large, batit pour y fabriquer des farines, étant garni d'un très beau et bon bluteau, ainsi que de toutes les autres choses nécessaires à l'usage de la fabrique, le tout très bien clos, et en très bon état et exempt de toute réparation quelconque, si quelqu'un résidant à Québec avoit envie de faire cette acquisition il pourroit s'adresser à Mr. Lymburner, Négotiant en la dite ville, qui pourroit donner de vive voix une plus ample idée de la chose, également qu'à Montreal à Mre. Papineaux, Notaire, et au bourg l'Assomption à Mre. Saupin, Notaire et propriétaire du dit bien de fond à vendre.

TO BE SOLD BY PRIVATE SALE.

MR. Jean Saupin, Notary Public at l'Assomption, advertizes the public, that he proposes for sale his late dwelling house situated on the river l'Achigan near the Seminary mills, built seven years ago, and distributed into eight appartments including a shop, and having for office houses, a bake-house, a hangard for storing firewood, a salt cellar, a shade for a carriage, a good stable, a yard, a piece of ground fit for Potatoes or Indian Corn, also a garden of 80 feet square, with a well in it, a hangard fifty-one feet long by thirty-one feet broad for dressing flour, provided with an excellent bolting cloth and every other article necessary for that purpose; the whole well inclosed and in the best order and in want of no sort of reparation whatever:—Any person residing in Quebec who would wish to make proposals on this head may apply to Mr. Lymburner, Merchant there, who can give a more particular account of the premises than an Advertisement will permit, at Montreal, to Mr. Papineaux Notary Public, and at l'Assomption, to Mr. Saupin, Notary Public, proprietor of said subject.

CHOCOLAT de la meilleure qualité, fait et à vendre, tant en gros qu'en détail, par JEAN HILL, Géolier.